

**Définition Contrescarpe : (n.f.) Versant d'un fossé entourant une place forte, situé vers l'extérieur (antonyme : escarpe).**

Du latin *contra* (contre) et de l'italien *scarpa* (talus devant un rempart). D'Aubigné dans ses *Histoire Universelle* (XVI<sup>e</sup> siècle), évoque au cours d'un siège : « En peu de temps, comme à une mauvaise muraille, la bresche fut raisonnable, battue en courtine par deux moyennes, logées au bout du fauxbourg, et de plus gourmandée en front d'une barricade plantée sur la contr'escarpe plus haute que son escarpe. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site [www.normannia.fr](http://www.normannia.fr) ; avec son aimable autorisation

